

## Plan National d'Actions intermédiaire sur le Vison d'Europe

**Bilan – juin 2018**



Juin 2018

*Crédits photographiques : M. Berroneau (vison), ONCFS (enclos), T. Ruys (radeau)*

## Sommaire

1. Objectifs .....	3
2. Mise en œuvre de prospections ciblées Vison d'Europe.....	4
2.1 Bilan des deux premières saisons de prospection .....	4
2.2 Perspectives pour l'hiver 2018-2019.....	9
3. Lutte contre le Vison d'Amérique dans le Sud-Ouest de la France .....	11
3.1 Secteur Gironde et Dordogne ouest .....	13
3.2 Secteur Dordogne est .....	14
3.3 Secteur Pyrénées-Atlantiques.....	15
4. Centre d'élevage de Vison d'Europe .....	16
5. Autres actions.....	18
4.1. Intervention, animation conférences .....	18
4.2 Restauration des corridors écologiques pour le Vison d'Europe .....	19
4.3 Suivi des activités d'élevage de VA sur la zone PNA .....	19
4.4 Partenariats nationaux et internationaux .....	20
6. Remerciements .....	21

## 1. Objectifs

Le Vison d'Europe *Mustela lutreola* est un mammifère protégé, classé en danger critique d'extinction au niveau européen et français dans les listes rouges UICN. Les populations sauvages résiduelles sont réparties localement en Russie (mais la situation est incertaine), dans le Delta du Danube en Roumanie et Ukraine, dans le Nord de l'Espagne et dans le Sud-Ouest de la France.

En 2014, un programme d'actions prioritaires a été défini pour la période intermédiaire précédant la rédaction d'un troisième volet du Plan National d'Actions. La DREAL Nouvelle-Aquitaine assure la coordination du programme, en lien avec l'ONCFS en charge de l'animation scientifique et technique, et avec Cistude Nature qui assure l'animation des réseaux de partenaires intervenant sur le Vison d'Europe.

Diverses actions sont en cours de réalisation avec des efforts particuliers sur :

- La mise à jour des connaissances sur la répartition du Vison d'Europe  
Elle s'appuie en premier lieu sur un programme de prospections ciblées, mises en œuvre sur les secteurs de présence récente de l'espèce, selon un protocole détaillé appliqué de manière homogène sur toute la zone couverte. Ce programme fixe de premiers objectifs sur la période 2016-2019.
- La conservation des populations de Vison d'Europe par la lutte contre le Vison d'Amérique. Cette action vise à protéger les territoires occupés par le Vison d'Europe de l'extension des populations de Vison d'Amérique. Elle s'appuie sur la mise en place d'une stratégie coordonnée de surveillance et de lutte ciblée.
- La mise en œuvre d'un élevage conservatoire de Vison d'Europe

**Le présent rapport constitue le bilan des actions engagées depuis l'automne 2016.**

## 2. Mise en œuvre de prospections ciblées Vison d'Europe

Le Vison d'Europe est un animal très discret et difficile à observer. Il est par ailleurs difficile à distinguer d'autres espèces comme le Putois ou le Vison d'Amérique tant au niveau des observations visuelles que des indices de présence (empreintes, crottes, restes de repas) qui sont proches de ceux des autres petits carnivores.

En conséquence, la meilleure technique de prospection reste actuellement la capture dans des cages réparties de manière systématique sur le terrain. Lorsque les animaux sont capturés, il devient facile de confirmer qu'il s'agit bien d'un Vison d'Europe. Après une manipulation rapide (prise de photographies, pesée, sexage et prélèvement d'une touffe de poils), les animaux sont relâchés rapidement là où ils ont été capturés.

Ces opérations nécessitent une autorisation nominative délivrée par le Ministère de l'Environnement.

L'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage est un établissement public en charge de la police de l'environnement et de la connaissance de la faune sauvage. Il encadre la réalisation de ces captures à visée scientifique. Différentes structures partenaires (associations de protection de la nature, associations de piégeurs, fédérations de pêche ou de chasse, gestionnaires de territoires, collectivités locales...) sont associées localement à ces suivis.

### 2.1 Bilan des deux premières saisons de prospection

Le protocole actuel de prospection du Vison d'Europe prévoit 514 campagnes réparties sur 3 années (2016-2019) sur l'ensemble de l'aire de répartition possible, probable ou certaine de l'espèce. La priorisation des secteurs à prospecter est susceptible d'évoluer chaque année en fonction des résultats des prospections de l'année précédente. Au cours de la saison 2017/2018, de nouvelles campagnes ont été ajoutées en lien avec la mise en place de mesures conservatoires dans les Pyrénées-Atlantiques.

Entre le 24 octobre 2016 et le 30 mars 2018, 221 campagnes de prospections ont été réalisées (36 en 2016 et 49 en 2017 et 135 en 2018).

Sur ces 221 campagnes, 4 ont permis d'attester la présence du Vison d'Europe : 1 mâle et 1 femelle en Charente en février 2017 (2 campagnes différentes), 1 mâle en Charente-Maritime (une campagne) en janvier 2017, puis 4 femelles et 2 mâles en Charente Maritime en mars 2018 (une campagne).

14 campagnes ont permis la capture d'un total de 16 visons d'Amérique (Gironde : 4 individus en 3 campagnes, Landes : 1 individu en une campagne et Pyrénées-Atlantiques : 11 individus en 10 campagnes). (Cf. figures 1 et 2 ; tableau 1).

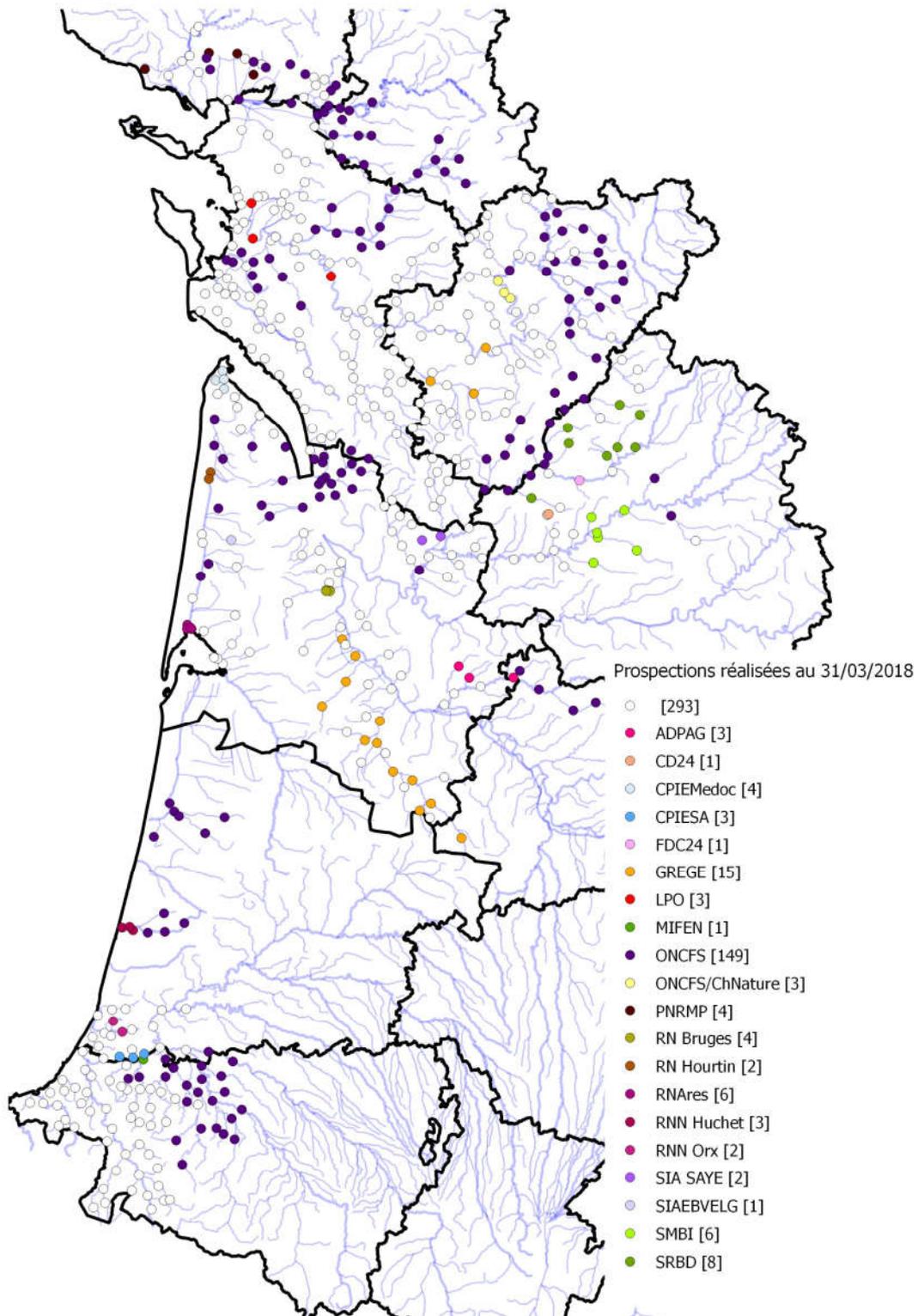


Figure 1 : localisation des prospections Vison d'Europe et identification des partenaires participants

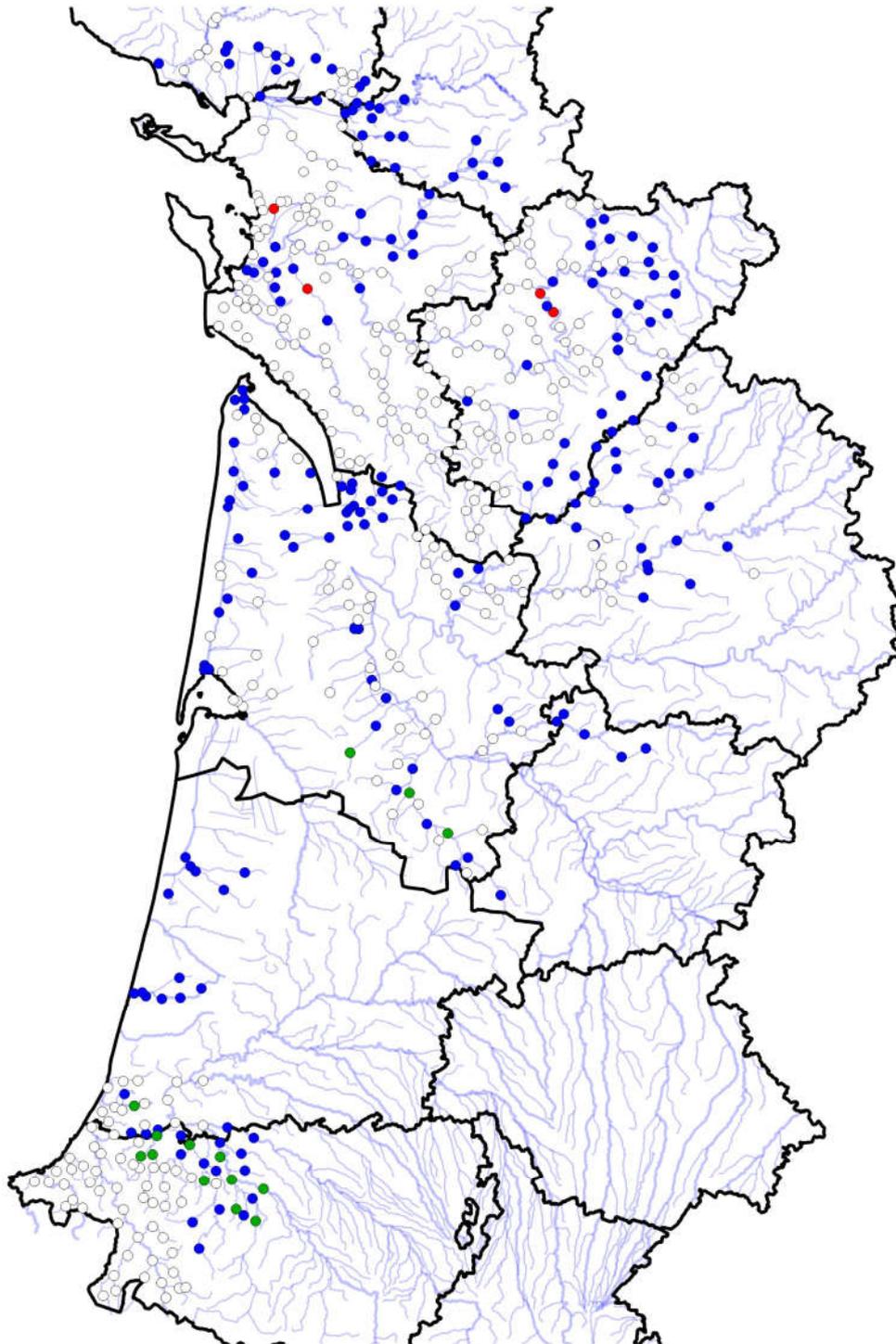


Figure 2 : localisation des captures de vison d'Europe et vison d'Amérique suite aux campagnes de prospections Vison d'Europe

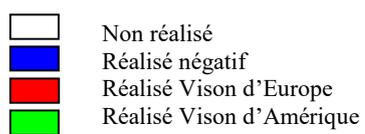


Tableau 1 : réalisation des campagnes par département

Dept	Nb Total	Nb réalisé	%
16	85	38	45
17	121	24	20
24	38	23	60
33	115	58	50
40	34	19	56
47	5	5	100
64	73	23	20
79	18	18	100
85	25	13	52
<b>Total</b>	<b>514</b>	<b>221</b>	<b>43</b>

L'ensemble des prospecteurs a donc réalisé 43 % des prospections prévues.

Pour mémoire, les campagnes pouvaient être réalisées soit sur 10 nuits consécutives (100 nuits-pièges), soit sur 2x4 nuits entrecoupées par 2 jours de repos (80 nuits-pièges).

Ces deux saisons de prospection représentent en tout 20 032 nuits-pièges à raison d'une moyenne de 90 nuits-pièges par campagne. Les campagnes vont de 52 nuits-pièges (suspension à cause des crues du printemps 2018) à 320 nuits-pièges (protocole de prospection renforcé LIFE-LPO MAMAQ). Le nombre de nuits-pièges par campagne fluctue selon certains impératifs météorologiques, de service, de vandalisme, mais aussi selon le nombre de cages posées. En effet, certaines prospections et notamment celles répondant au protocole de prospection renforcé du LIFE comportent un nombre de cages plus conséquent pour une durée identique.

Le tableau ci-dessous reporte le détail du nombre de campagne pour chaque durée de nuits-pièges :

Nbre de campagnes	Nbre de nuits-pièges	Nbre de campagnes	Nbre de nuits-pièges
1	52	1	88
2	64	1	90
1	65	2	95
1	68	3	96
1	69	1	97
4	70	6	99
1	71	76	100
1	74	1	101
2	76	1	107
3	78	1	110
6	79	1	150
100	80	3	210
		1	320

Concernant les 4 campagnes positives pour le Vison d'Europe, elles ont été constituées par 2 campagnes à 100 nuits-pièges, une campagne à 78 nuits-pièges et une campagne à 320

nuits-pièges. Au total, 9 individus différents ont pu être capturés, 4 mâles et 5 femelles. En primo capture, les Visons d'Europe ont été capturés à la 9<sup>ème</sup>, 8<sup>ème</sup> nuit-piège pendant les deux campagnes en Charente. En Charente-Maritime, ces primo-captures ont eu lieu en 2<sup>ème</sup> nuit-piège pour la campagne de 2017. En 2018, pendant la campagne de caractérisation des noyaux du programme LIFE (Action C1) en Charente-Maritime, 6 individus différents ont été pris dont :

- 1 mâle et 1 femelle en 1<sup>ère</sup> nuit-piège,
- 1 femelle en 2<sup>ème</sup> nuit-piège,
- 1 mâle et 1 femelle en 6<sup>ème</sup> nuit-piège,
- 1 femelle en 9<sup>ème</sup> nuit-piège.



Figure 3 : LPO/LIFE Vison Capture Marais de Fouras

A noter que pendant cette campagne, 2 individus ont été recapturés à plusieurs reprises. Devant ce comportement et pour limiter ces reprises, les pièges de capture et les limitrophes ont été fermés. Cependant, le mâle se faisant reprendre dans des pièges plus éloignés, la campagne a été totalement interrompue la septième nuit. Lors de la 9<sup>ème</sup> nuit, ces deux individus ont été retrouvés morts dans les cages-pièges. La campagne de prospection a ensuite été définitivement stoppée avant la 10<sup>ème</sup> et dernière nuit de prospection prévue.

Des autopsies et analyses vétérinaires ont été immédiatement engagées par l'équipe du LIFE afin de déterminer les causes de la mort et leur origine. Les premiers résultats indiquent un état physiologique particulièrement dégradé antérieur au piégeage, avec des lésions d'anémie sévère et d'entérite hémorragique, suggérant une issue fatale en dehors de tout protocole de prospection. Cet état dégradé explique le nombre de recaptures, les pièges appâtés étant particulièrement attractifs pour ces individus très affaiblis. Les premières hypothèses diagnostiques n'ont pu être confirmées par les analyses complémentaires, et d'autres analyses sont poursuivies pour tenter d'identifier précisément les origines des lésions ayant entraîné la mort.

Les suivis du PNA ayant, dans un premier temps, pour objectif d'actualiser uniquement l'aire de répartition de l'espèce, ils seront adaptés pour la prochaine saison de prospection par un aménagement du protocole. Afin de limiter les recaptures (qui ne sont pas indispensables au programme), les campagnes d'inventaire du PNA s'arrêteront

désormais dès la prise d'un premier individu de Vison d'Europe. Cette prise entrainera l'enlèvement ou à minima la désactivation des cages le jour même (cf. 2.2).

Les 16 Visons d'Amérique capturés sont quant à eux issus de 14 campagnes (1 campagne à 52 nuits-pièges, 1 à 68 nuits-pièges, 9 à 80 nuits-pièges, 1 à 99 nuits-pièges et 2 campagnes à 100 nuits-pièges). Ils ont été pris en 1<sup>ère</sup> (3 individus), 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> (3 individus), 4<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup>, 7<sup>ème</sup>, 8<sup>ème</sup> (Pyrénées-Atlantiques), 3<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup>, 9<sup>ème</sup> et 10<sup>ème</sup> (Gironde) nuit-piège, et en 5<sup>ème</sup> nuit-piège (Landes).

Les 221 campagnes de prospection réalisées ont été également l'occasion de diverses autres prises (tableau 2).

**Tableau 2 : ensemble des espèces capturées au cours des campagnes de prospection Vison d'Europe (captures et recaptures)**

<b>Espèce</b>	<b>Nb</b>	<b>Espèce</b>	<b>Nb</b>
<b>Rat surmulot</b>	501	<b>Chat domestique</b>	39
<b>Genette</b>	23	<b>Ecureuil roux</b>	4
<b>Putois</b>	3	<b>Hérisson</b>	7
<b>Belette</b>	4	<b>Vison d'Europe</b>	16
<b>Rouge gorge</b>	1	<b>Martre</b>	4
<b>Campagnol amphibie</b>	12	<b>Poule d'eau</b>	20
<b>Campagnol sp</b>	1	<b>Souris</b>	6
<b>Ragondin</b>	4	<b>Râle d'eau</b>	4
<b>Vison d'Amérique</b>	16	<b>Fouine</b>	2
<b>Rat noir</b>	1	<b>Buse variable</b>	1

## 2.2 Perspectives pour l'hiver 2018-2019

Le LIFE-MAMMAQ sur le Bassin de la Charente, déposé par la LPO, a démarré à l'automne 2017. Celui-ci intègre la mise en œuvre de campagnes de prospection sur son périmètre. Des premières prospections ont eu lieu au printemps 2018 et celles-ci vont prendre une ampleur plus importante dès l'automne 2018. Une partie importante du Bassin de la Charente sera donc prospectée dans ce cadre. Des réunions de calage seront régulièrement organisées entre les opérateurs du programme LIFE et du PNA.

Par ailleurs, dans le cadre du PNA, la mobilisation des partenaires continue sa progression et des rencontres (présentation de ce bilan et formations de référents départementaux...) permettent la mise en réseau des différents acteurs.

### **Rappels méthodologiques et modification**

Au regard des différentes cartes de localisation de cage qui nous ont été transmises, nous invitons les prospecteurs, selon les contraintes terrain, à ne pas trop concentrer les cages autour du point de campagne et donc à bien respecter l'objectif de couvrir pour chaque campagne 3 km de linéaire de cours d'eau ou 3 km<sup>2</sup> de marais.

Par ailleurs, il est utile de diversifier les habitats de pose de cage en échantillonnant par exemple plusieurs types de cours d'eau, d'habitats...

N'oubliez pas de bien camoufler vos cages, si possible avec de la végétation, notamment afin de réduire le stress des animaux en cas de capture et de les protéger des éventuelles intempéries.

Nous rappelons la nécessité de bien respecter les indispensables précautions sanitaires (désinfection systématique des cages entre chaque campagne ou après chaque capture de carnivore).

**Dorénavant, toute première capture de Vison d'Europe pendant une campagne PNA entrainera l'arrêt de celle-ci même si toutes les nuitées n'ont pas été réalisées. Toutes les cages de cette campagne seront alors enlevées ou à minima détendues le jour même.**

### 3. Lutte contre le Vison d'Amérique dans le Sud-Ouest de la France

Le Vison d'Amérique *Neovison vison* est une espèce en progression sur la façade ouest de la France. Il est notamment bien présent en Bretagne (limite sud en Vendée), à l'ouest de l'Occitanie et dans le sud de la Nouvelle-Aquitaine, trouvant sa limite nord dans le tiers-sud du département de la Gironde. Une stratégie de lutte a donc été définie afin de ralentir, voire stopper la progression de l'espèce (figure 4).

**Cette stratégie vise à bloquer la colonisation du Vison d'Amérique :**

- vers les derniers secteurs connus de présence certaine du Vison d'Europe en France (Gironde, Charente, Charente-Maritime)
- vers les populations espagnoles de Vison d'Europe, notamment en Pays basque.

Cette opération est basée sur la mise en place d'un réseau de radeaux à empreintes permettant la détection des visons d'Amérique (individus installés sur un territoire) et la lutte par déclenchement d'opérations de piégeage ciblées sur un territoire occupé.

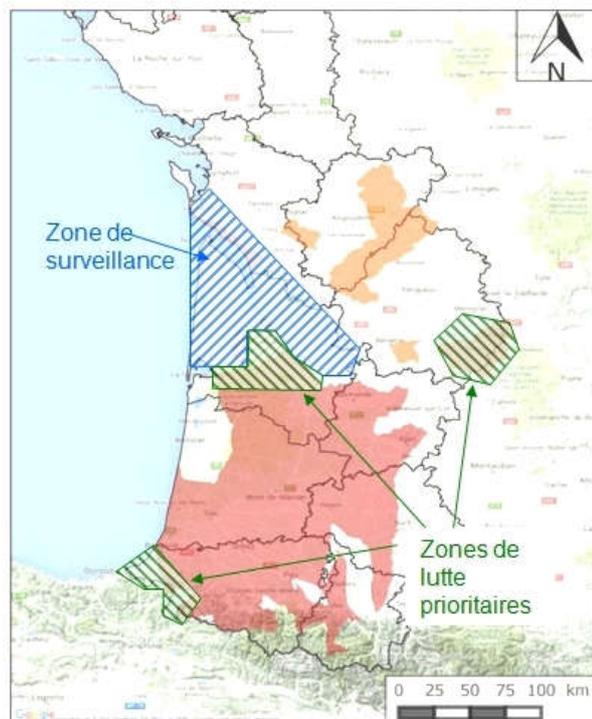


Figure 4 : Zones prioritaires concernant la lutte contre le Vison d'Amérique en Nouvelle-Aquitaine

Chaque radeau est identifié avec un numéro unique et une étiquette d'information destinée à toute personne s'approchant du dispositif. Un numéro de téléphone est inscrit sur l'étiquette pour toute demande de renseignement.



Figure 5 : Exemple d'un radeau à empreintes pour détecter le Vison d'Amérique

Pour mémoire, le protocole de lutte contre le Vison d'Amérique, via les radeaux à empreintes, comprend plusieurs modes d'activation :

**- Mode veille normale**

En fonctionnement surveillance normale, les radeaux positionnés tous les 5 ou 10 km de cours d'eau selon les secteurs, sont visités 1 fois par mois.

**- Mode surveillance renforcée**

En cas de suspicion forte de présence (suspicion d'empreinte, donnée hors zone connue), ou dans le cas d'une empreinte attribuée au Vison d'Amérique, pour mieux connaître la fréquentation spatiale du secteur et mieux cibler les opérations de piégeage, le mode surveillance renforcée est activé, avec une densification des radeaux (un radeau pour 2 km de cours d'eau) et des visites.

**- Mode piégeage**

Des pièges sont alors posés sur le radeau fréquenté et ceux qui les entourent, ainsi que sur les berges. L'objectif est de maximiser l'efficacité du piègeur en maximisant le nombre de pièges vérifiables en une matinée.

#### **Récupération des cadavres de Vison d'Amérique**

Dans le cadre de la lutte contre le Vison d'Amérique, le PNA et l'ensemble des acteurs recherchent des informations de présence mais aussi toute information qui serait susceptible de mieux connaître l'espèce. C'est pourquoi tout cadavre de Vison d'Amérique récolté dans les départements 16, 17, 24, 79, et le nord des départements 33 et 47, doit impérativement être récupéré pour réaliser des analyses (état reproducteur, sanitaire,...).

En cas de découverte ou d'euthanasie d'un vison d'Amérique, les animateurs du PNA devront être informés pour organiser la récupération du cadavre.

### 3.1 Secteur Gironde et Dordogne ouest

Avant 2016, des radeaux étaient déjà déployés dans l'Entre-Deux-Mers. Ce système a été renforcé courant 2016 par la pose de radeaux dans la continuité jusqu'au Blayais ainsi que dans le Médoc (Biganos au Porge). Suite aux données ponctuelles de trois visons d'Amérique au cours du premier semestre 2017 sur les communes de Braud-et-Saint-Louis, Carcans et Saint-Rémy-sur-Lidoire (cf. rapport 2016-2017), l'ensemble du système a été renforcé en Gironde et en Dordogne ouest fin 2017 et début 2018, soit environ 270 radeaux (figure 6).

L'ensemble de ces radeaux est contrôlé par différents partenaires : GREGE, ADPAG, AGERAD, SMBI, SITAF Castillon, ARPEGE, D33, PNR Landes de Gascogne, Réserve Zoologique de Calviac et Cistude Nature.

Au cours de la saison 2017-2018, cinq visons d'Amérique ont été capturés sur les communes de Saint-Magne, Hostens et Villandraut (33) via des cages-pièges glissées sur les radeaux. Sur le Teich, un individu a été capturé dans une cage-piège à Ragondin. Cette zone correspond à la limite nord de l'aire de répartition de l'espèce avec une population établie. Des empreintes suspectes ont été observées au niveau des radeaux disposés dans la réserve ornithologique du Teich. Il s'agit probablement ici du front de colonisation de l'espèce sur lequel des individus explorent de nouveaux territoires. Les quelques radeaux contrôlés positifs à une empreinte de Vison sp., le sont dans les zones de captures indiquées dans la figure 6. Tous les autres radeaux sont négatifs exception faite de l'est de la Dordogne (cf. 3.2).

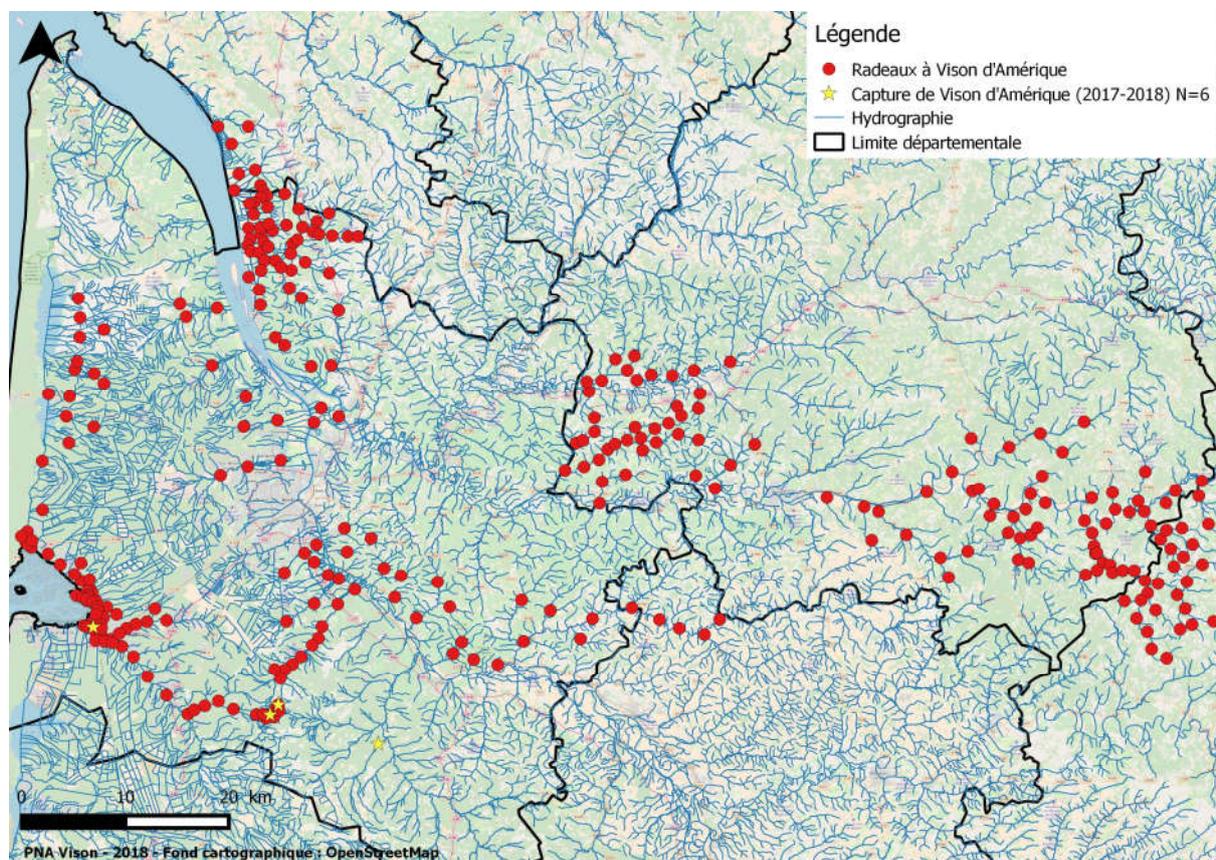


Figure 6 : répartition des radeaux à Vison d'Amérique en Gironde et Dordogne ouest et capture de 6 individus en 2017-2018

### 3.2 Secteur Dordogne est

Une population de visons d'Amérique semble s'être implantée sur la partie est du département de la Dordogne, sur la rivière du même nom au niveau du Céou. Elle résulte d'un acte de vandalisme sur élevage de visons d'Amérique opéré en 2009. Deux données récentes viennent appuyer l'hypothèse d'une population toujours présente sur le secteur :

- la capture d'un mâle en décembre 2015 sur un affluent du Céou dans le Lot (46),
- une série de photographies prises sur la Dordogne en aval de la zone le 3 avril 2017 au niveau de la commune de Coux et Bigaroque.

L'objectif de la stratégie de lutte est ici l'éradication de ce noyau de population qui ne semble, pour le moment, ne pas être connecté aux autres individus de Gironde.

Ainsi, au cours de l'hiver 2017-2018, environ 80 radeaux ont été installés dans le secteur et contrôlé une fois par mois par la Réserve Zoologique de Calviac. Trois radeaux ont répondu positivement à des empreintes de Vison d'Amérique dans le secteur de Salviac, côté Lot, à la limite avec la Dordogne (figure 7). Les empreintes ont été constatées hors période possible de piégeage. Une attention particulière sera portée sur ce secteur en septembre afin d'agir rapidement si les empreintes se confirmaient.

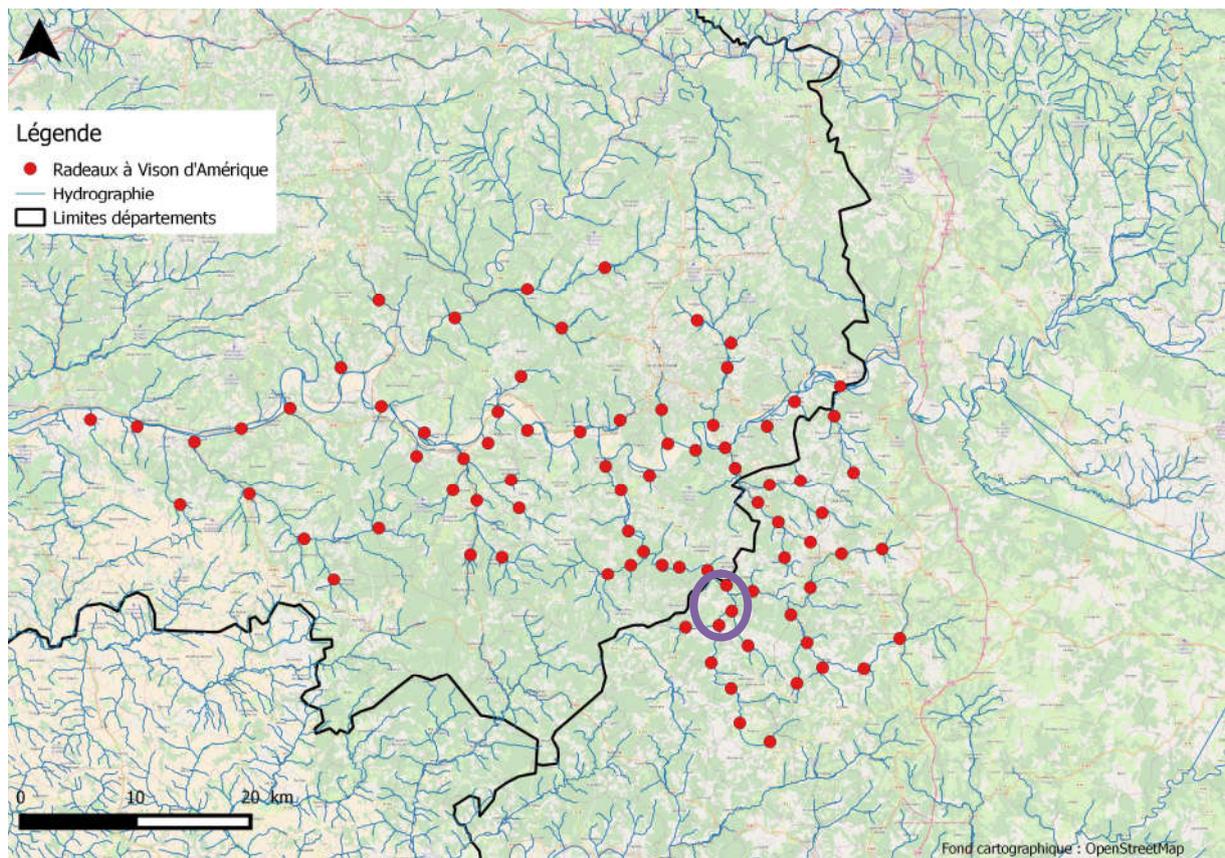


Figure 7 : répartition des radeaux à Vison d'Amérique en Dordogne est, et localisation des 3 radeaux positifs (cercle violet)

### 3.3 Secteur Pyrénées-Atlantiques

Au cours de l'hiver 2016-2017, une zone test avec 20 radeaux à empreintes a été mise en place sur le secteur des Aldudes (amont de la Nive), une zone connue de présence du Vison d'Amérique. Cette mission est portée par le Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Nive (aujourd'hui Communauté d'Agglomération du pays Basque) avec, comme opérateur de terrain, le CPIE Pays Basque dans le cadre d'un financement Contrat Natura 2000 (figure 8).

Les radeaux ont été posés en janvier 2017 sur la partie amont de la Nive (Nive des Aldudes), à raison d'un radeau tous les deux kilomètres de cours d'eau. Le suivi s'est poursuivi en 2017 et 2018.

Plusieurs radeaux ont répondu positivement à des empreintes de Vison sp. (400, 402, 404, 405, 406, 407 et 419) et un individu a finalement pu être capturé le 11 octobre 2017 à Saint-Etienne de Baïgorry (figure 8). Les radeaux semblent être fréquentés régulièrement mais il existe quelques difficultés sur les modalités de piégeage. De plus, les conditions météorologiques de début 2018 (fortes pluies et crues) ont empêché la mise en place de certaines sessions de captures et dégradées du matériel.

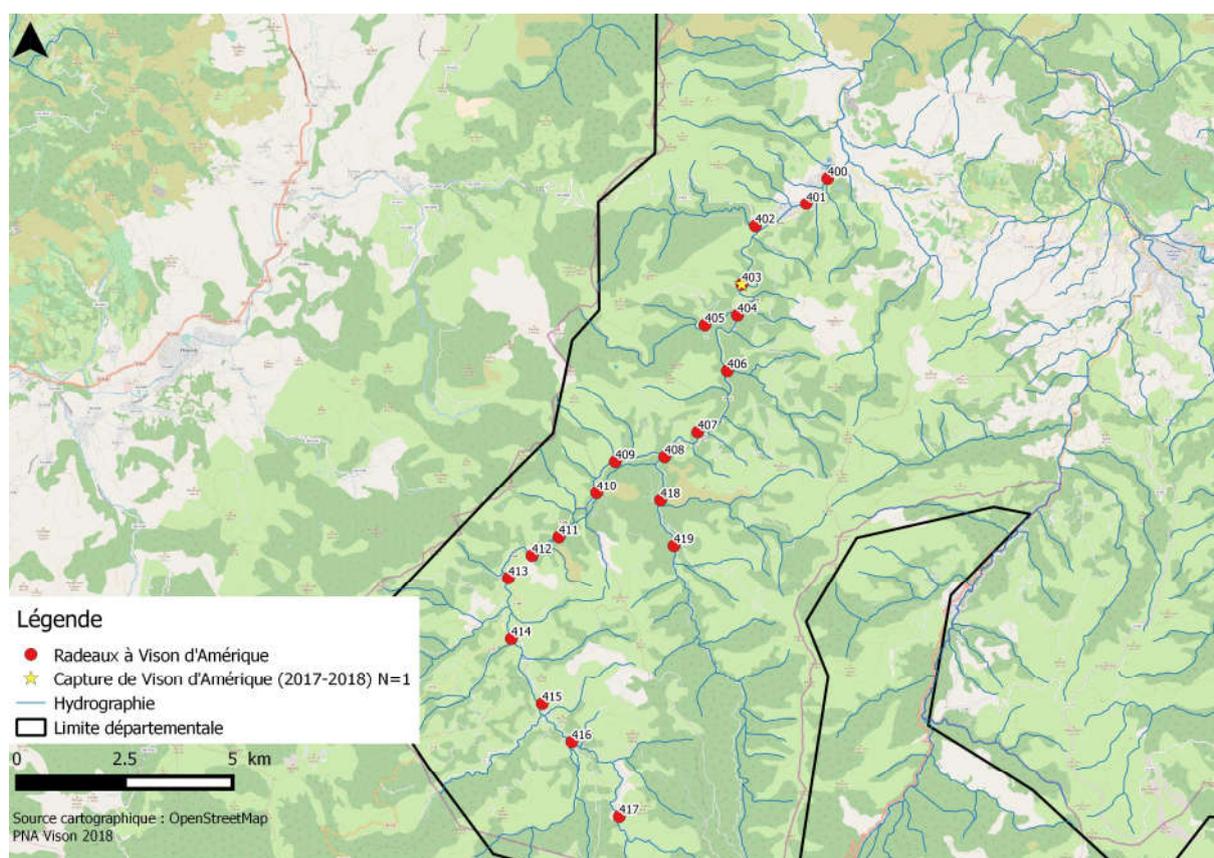


Figure 8 : répartition des radeaux à Vison d'Amérique sur les Aldudes et emplacement de la capture d'un vison d'Amérique

Actuellement, un projet d'extension via des financements sur contrat N2000 est à l'étude. L'objectif est de placer un dispositif complémentaire de 80 radeaux sur la Nive afin d'étendre la zone de contrôle. L'objectif final souhaité serait aussi la mise en place de ce dispositif sur la Nivelle et la Bidasoa (figure 9)

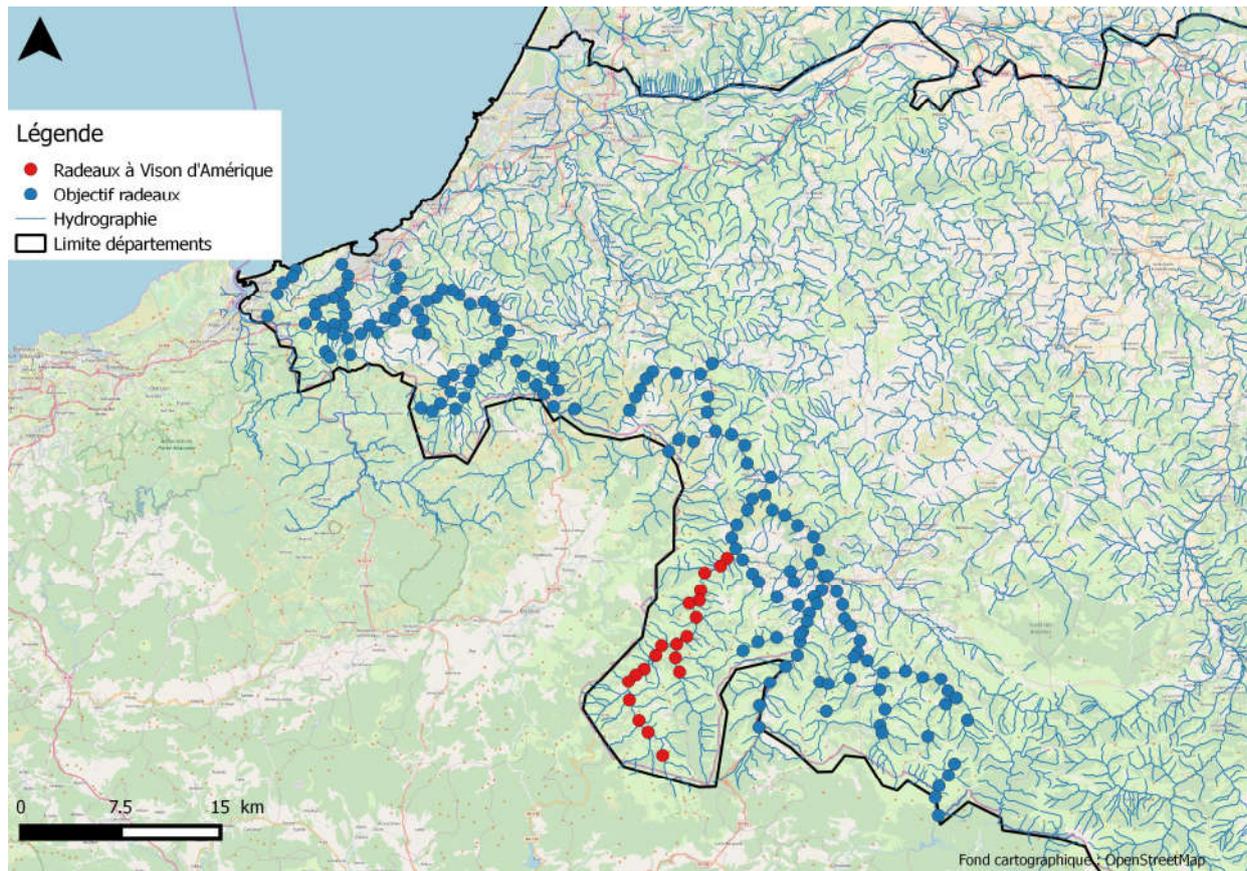


Figure 9 : répartition des radeaux à Vison d'Amérique sur les Aldudes (rouge) et objectif souhaité (bleu)

En sus des zones de lutte décrites ci-avant, l'équipe du PNA est actuellement en cours de réflexion sur la mise en place d'une zone de lutte en Vendée. En effet, une étude récente (LEGER F. et al. 2018-L'expansion du Vison d'Amérique en France entre 2000 et 2015, Revue Faune Sauvage N° 318 p 23-31), met en avant la progression de la population du nord ouest de la France avec un risque élevé vers la Vendée. Des contacts seront pris d'ici la fin de l'année 2018 pour tenter de mettre en place une série de radeaux dans le sud de ce département.

#### 4. Centre d'élevage de Vison d'Europe

Grâce au deuxième Plan National d'Actions (2007-2011), un centre d'élevage de Vison d'Europe a été lancé. Il est situé à Zoodyssée (Villiers en bois, Deux-Sèvres). D'une capacité maximale de 60 individus, ce centre est désormais opérationnel et a reçu le premier couple à l'automne 2016 en provenance d'un parc zoologique d'Estonie, expert sur l'espèce (figure 10). Depuis, d'autres individus sont venus compléter l'effectif pour arriver à neuf individus à l'écriture de ce rapport. Zoodyssée participe au plan européen de reproduction en captivité de l'espèce (EEP).

A ce jour les tentatives de reproduction ont été infructueuses en France même si l'expérience et les échanges avec l'Estonie et l'Espagne apportent beaucoup sur les protocoles. En effet, il existe des difficultés de reproduction pour cette espèce en captivité, puisqu'il est avéré que certains mâles nés en captivité ont des problèmes de comportement lors de la reproduction (ex : mâle agressif, mâle passif).

Figure 10 : enclos à vison d'Europe au Zoodyssée (photographies : gauche ONCFS, droite A. Perrault)



Depuis son ouverture, la Réserve Zoologique de Calviac (24) dispose aussi d'enclos et de six individus de visons d'Europe pour la présentation au public et dans un but de reproduction. La réserve participe au plan européen de reproduction en captivité de l'espèce (EEP).



Figure 11 : visite des enclos à Visons d'Europe à la RZ de Calviac lors de la « Journée Vison d'Europe » organisée le 6 octobre 2017

## 5. Autres actions

Outre les trois actions principales du PNA intermédiaire présentées ci-dessus, d'autres actions viennent étoffer le projet.

### 4.1. Intervention, animation conférences

Comme le Vison d'Europe est une espèce qui reste malheureusement peu connue du grand public, le PNA a réalisé des actions de communication scientifique et de vulgarisation.

- Présentation du PNA au séminaire sur le programme LIFE espagnols concernant l'espèce (Vitoria-Gasteiz, 21 juin 2017) ;
- Séminaire sur l'ADN environnemental organisée par l'AFB (Paris, 18 octobre 2017) : synthèse des expérimentations dans le cadre du PNA Vison ;
- 32<sup>ème</sup> colloque européen sur les Mustélidés (Lyon, 16-17 novembre 2017) : présentation d'un poster sur les situations du Vison d'Europe et du Vison d'Amérique (ci-dessous) ;
- Intervention lors de l'Assemblée Générale des Zoos de France (Puy-du-Fou, 28 mars 2018)
- Intervention dans le cadre du premier séminaire du LIFE MAMMAQ, coordonné par la LPO sur le Bassin de la Charente (Saintes, 22 mai 2018) ;
  
- Rencontres avec les partenaires de Dordogne participants au PNA lors d'une « journée vison » organisée par la Réserve Zoologique de Calviac (Calviac, 6 octobre 2017) ;
- Reportage TV sur la situation du Vison d'Europe, diffusé sur France 2 (3 janvier 2018)
- Animation grand public à l'occasion de la journée mondiale des zones humides, autour des mammifères des zones humides, organisée par le PNR Périgord Limousin (Vieux-Mareuil, 24, 10 février 2018) ;
- Exposition « A la découverte des mammifères aquatiques » (Plan Loire Grandeur Nature, mars 2018)
- Conférence grand public sur la situation du Vison d'Europe lors du festival La Chevêche, organisé par le CPIE de Varaignes (Nontron, 24, 10 mars 2018) ;
- Conférence grand public sur le PNA lors d'une soirée-débat, organisée par les coordinateurs du LIFE Lutreola en Espagne (Vitoria-Gasteiz, Espagne, 3 mai 2018) ;
- Poursuite de la Participation au Film FIFO sur le Vison d'Europe

Enfin, des contacts ont pu être repris avec les DDT(M) de la zone PNA pour initier un processus de mise à jour des arrêtés départementaux de référents Vison. Une première série de formations a eu lieu début juillet pour les départements 33, 24, 16 et 17.

**European and American Mink in France**  
**Current knowledge and prospects for monitoring and conservation**

J. Ystanes<sup>1</sup>\*, F. Ruys<sup>2</sup>, R. Fournier<sup>3</sup>, C. Bellanger<sup>4</sup>, M. Royet<sup>5</sup>

<sup>1</sup>French National Institute for Research and Innovation (INRAE), UR1213, 17170 Saint-Jean-de-Marsac, France; <sup>2</sup>INRAE, UR1213, 17170 Saint-Jean-de-Marsac, France; <sup>3</sup>INRAE, UR1213, 17170 Saint-Jean-de-Marsac, France; <sup>4</sup>INRAE, UR1213, 17170 Saint-Jean-de-Marsac, France; <sup>5</sup>INRAE, UR1213, 17170 Saint-Jean-de-Marsac, France

**European Mink conservation plan**  
 European Mink (Mustela putorius) is a species of the family Mustelidae. It is native to the countries which still have well-protected and less fragmented habitats. It is a species of the family Mustelidae. It is native to the countries which still have well-protected and less fragmented habitats. It is a species of the family Mustelidae. It is native to the countries which still have well-protected and less fragmented habitats.

**Monitoring of the European Mink, *Mustela putorius***  
 Context: A continuous decline during the 20<sup>th</sup> century. The first European mink collection in France was made in 1975, at the end of the 20<sup>th</sup> century. It has since been reported in half of the departments in the western part of France. Since then, it has suffered a continuous decline, disappearing rapidly in the most fragmented areas. At the beginning of the 21<sup>st</sup> century, the European mink was present in only 10 departments of the Atlantic coast. Between the 1970s and 2000s, trapping campaigns were conducted to assess the presence of the species. Since then, these campaigns have been interrupted and the only data on the species are those collected during trapping campaigns (stragglers, roadkill, etc.).

**Control of the American Mink, *Neovision vison***  
 Context: A continuous increase since the 1970s. The first American mink collection in France was made in 1975, at the end of the 20<sup>th</sup> century. It has since been reported in half of the departments in the western part of France. Since then, it has suffered a continuous increase, disappearing rapidly in the most fragmented areas. At the beginning of the 21<sup>st</sup> century, the American mink was present in only 10 departments of the Atlantic coast. Between the 1970s and 2000s, trapping campaigns were conducted to assess the presence of the species. Since then, these campaigns have been interrupted and the only data on the species are those collected during trapping campaigns (stragglers, roadkill, etc.).

**Conclusions and perspectives:**  
 The first results of the European mink monitoring campaign are encouraging. However, the number of records is still low and the species is still considered as a species of the family Mustelidae. It is native to the countries which still have well-protected and less fragmented habitats. It is a species of the family Mustelidae. It is native to the countries which still have well-protected and less fragmented habitats.



## 4.2 Restauration des corridors écologiques pour le Vison d'Europe

L'un des objectifs du PNA est la réhabilitation d'ouvrages permettant de limiter la problématique des collisions routières, une des menaces les plus sérieuses concernant l'espèce. Ainsi, une réflexion est en cours avec le CEREMA afin de mettre à jour la liste des ouvrages à risque sur les départements 16, 17, 24 et 33. En fonction de l'avancée de l'étude et de(s) zone(s) à réhabiliter. ALIENOR, concessionnaire de l'autoroute A65, participerait financièrement aux travaux et suivis.

De plus, les opérateurs du PNA ont été sollicités à diverses reprises pour des expertises concernant des projets d'aménagement du territoire en zone PNA.

## 4.3 Suivi des activités d'élevage de VA sur la zone PNA

Dans le cadre de la veille sur les risques d'échappée de visons d'Amérique depuis les centres d'élevage, le PNA s'attache à suivre l'état d'activité des différents centres. Sur la zone du PNA, 4 centres d'élevage étaient encore présents en 2016 (Vendée, Deux-Sèvres, Charente et Pyrénées Atlantiques). La reprise de contacts locaux via la programme LIFE, auprès des responsables de ces structures ont permis d'avoir connaissance de la fermeture fin 2017 du centre d'élevage de Charente. Celui de Vendée serait en cours de fermeture pour fin 2018. Les contacts avec les deux autres établissements vont être poursuivis dans le courant de l'année.

#### 4.4 Partenariats nationaux et internationaux

La LPO a lancé en septembre 2017 un programme LIFE-MAMMAQ qui vise principalement à la sauvegarde du Vison d'Europe. Le programme est localisé sur les sites Natura 2000 du Bassin de la Charente. Les actions du LIFE rejoignent évidemment celles du PNA et un travail collaboratif est en cours pour que les actions respectives soient complémentaires (<https://lifevison.fr/>).

Au niveau international, plusieurs actions et échanges ont eu lieu :

- Participation au programme de reproduction en captivité européen (EEP) ;
- Participation à la réunion qui a abouti à la rédaction d'un document planifiant le plan de reproduction européen (*Long-Term Management Plan for the European mink, Roumanie, avril 2017*) ;
- Participation à la newsletter européenne sur le Vison d'Europe (*Newsletter E.Mink, février 2018*) ;
- Visites et échanges sur les centres d'élevages de Vison d'Europe avec une visite récente des deux centres espagnols (FIEB à Tolède et Pont-del-suerte) et d'une zone de réintroduction (Vitoria Gasteiz) (ci-dessous)
- Rencontre avec les régions de Navarre et Gizpukoa sur les stratégies de lutte contre le Vison d'Amérique et la conservation du Vison d'Europe.



## 6. Remerciements

Nous remercions tous les participants aux prospections de Vison d'Europe ainsi qu'aux partenaires pour le contrôle des radeaux à Vison d'Amérique :

Zoodyssée, Services Départementaux ONCFS, GREGE, Associations départementales des piégeurs agréés, Communauté d'Agglomération du pays Basque, CPIE Pays-Basque, SRB Dronne, SMB Isle, FDC 16 et 24, CPIE S&A, PNR Marais Poitevin, Charente-Nature, Réserve zoologique de Calviac, FDP 24, PNR Périgord Limousin et Landes de Gascogne, Conseils Départementaux, AGERAD, CPIE Medoc, Conservatoires d'Espaces Naturels, CDC Grands lacs, RNN des Dunes et Marais d'Hourtin, RNN des marais de Bruges, RNN du Marais d'Orx, RNN de l'Etang noir, RNN du Courant d'Huchet, Association ARPEGE, SMBV des jalles du Cartillon et de Castelnau, SIAEBVEL Girondin, SMBV Artigue et Maqueline, Pays Medoc, SIBV Pointe Medoc, SMBV Centre Medoc Gargouilh, CC de l'Estuaire, Réserve ornithologique du Teich, SIA de la Saye, du Galostre et du Lary, MIFEN-MIFENEC, Association la Double en Périgord, l'ensemble des animateurs Natura 2000 ainsi que l'ensemble des syndicats de bassins versants.

Nous remercions également les partenaires financiers des programmes :



### Pour l'ONCFS :

**Christelle BELLANGER** (06 27 36 05 89, [christelle.bellanger@oncfs.gouv.fr](mailto:christelle.bellanger@oncfs.gouv.fr))

**Maylis FAYET** (06 20 78 62 78, [maylis.fayet@oncfs.gouv.fr](mailto:maylis.fayet@oncfs.gouv.fr))

### Pour Cistude Nature :

**Thomas RUYS** (05.56.28.47.72 / 05.56.17.24.09, [thomas.ruys@cistude.org](mailto:thomas.ruys@cistude.org))